



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Sujet : « Répressions et déportations en France et en Europe entre 1939 et 1945. Espaces et histoire. »

SESSION 2019

ACADÉMIE DE NANTES

SUJET DE TROISIÈME CATÉGORIE : Classes de Troisième.

Réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique.

Aucun document autre que le sujet distribué en début d'épreuve, n'est autorisé.

Durée : 2 heures.

Le candidat répond sur une copie.

Orthographe et présentation : 2 points

Ce sujet comporte trois pages, numérotées de 1 à 3.

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS (12 points)

1. Citez quatre catégories de personnes victimes de la politique répressive nazie en Europe de 1939 à 1945. (2 points)
2. Le régime de Vichy collabore à la répression de l'occupant dans le territoire français (zone occupée et zone non occupée). Citez le nom de collaborateurs ou d'organismes français ayant participé à cette répression. (1.5 point)
3. Que sont les *Einsatzgruppen* ? Où et comment exercent-ils leur répression ? (1,5 points)
4. Quelle procédure répressive est introduite par le décret « Nacht und Nebel » à partir du 7 décembre 1941 dans les territoires occupés par l'Allemagne nazie ? (1 point)
5. en vous appuyant sur vos connaissances et à partir d'exemple précis, rédigez un développement construit qui répond au sujet suivant :

« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire.

En introduction, vous définirez les termes du sujet. Dans un premier temps vous présenterez les auteurs des répressions et déportations, leurs motivations et les populations visées. Dans un deuxième temps, vous expliquerez les différentes formes de répressions et de déportations mises en place. En conclusion, vous évoquerez quelques-unes des leçons que l'on a pu tirer du lourd bilan de ces répressions et déportations après la Seconde Guerre mondiale.

Quelques repères chronologiques pour vous aider :

24 octobre 1940 : Rencontre entre Hitler et Pétain à Montoire.

7 décembre 1941 : Décret « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard).

27 mars 1942 : Premier convoi de Juifs quittant le camp de Compiègne pour Auschwitz.

20 novembre 1945 : Ouverture du procès de Nuremberg.

DEUXIEME PARTIE : TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Le journal de Rutka

Rutka est une jeune juive de 14 ans qui tient son journal du 19 janvier au 24 avril 1943 dans le ghetto de Bedzin au sud de la Pologne. Elle est déportée à Auschwitz en août 1943 avec toute sa famille où elle meurt du typhus en décembre 1943.

Le 5.2.1943

Le cercle se resserre de plus en plus autour de nous. Le mois prochain, le ghetto sera fermé, un vrai ghetto avec des murs de pierre. En été, ce sera insupportable de rester dans cette cage grise fermée, sans voir les champs et les fleurs. L'année dernière, j'allais dans les prés, j'avais toujours plein de fleurs et cela me rappelait qu'il sera possible un jour de se promener rue Malachowski¹ sans courir le risque de se faire envoyer en déportation ; il sera possible d'aller au cinéma le soir... De toute façon, les horreurs de la guerre m'ont tellement « marquée » que les pires nouvelles ne me font plus d'effet. Je n'arrive tout simplement pas à croire qu'un jour, je pourrai sortir de chez moi sans porter l'étoile jaune, qu'un jour la guerre sera finie... Je suis curieuse de savoir comment cela arrivera. Je serai sans doute folle de joie. Pour l'heure, il faut penser à l'immédiat et donc au « ghetto ». Il deviendra bientôt impossible de se voir. (...) Mon Dieu, oh mon Dieu, que va-t-il nous arriver ? (...) Si Dieu existait, il ne permettrait pas que l'on jette les gens vivants dans des fours. Ou que l'on fasse exploser la tête des petits enfants avec des carabines. Ou qu'on les mette dans des sacs pour les gazer... (...) Les gens qui ne l'ont pas vu de leurs yeux ne le croiront pas. Et pourtant, ce ne sont pas des histoires, mais la vérité ! Rien que par exemple ce vieillard qu'ils ont battu jusqu'à ce qu'il perde conscience juste parce qu'il avait mal traversé la rue... [...] tout cela n'est rien tant qu'il n'est pas question d'Auschwitz...

Le Journal de Rutka (janvier – avril 1943), traduit du polonais par Maryla Laurent, Éditions Robert Laffont, 2008

¹ La rue Malachowski est située au centre de Bedzin. L'une des mesures de répression à l'égard de la population juive consistait à expulser celle-ci des logements situés dans les rues principales de la ville. Venait ensuite l'interdiction pour toute personne portant l'étoile juive de traverser ces rues.

- 1 - Dans quelles circonstances ce texte est-il écrit et par qui ?
- 2 – Pour Rutka, quelles seront les conséquences de la fermeture du ghetto ?
- 3 - Quelles sont toutes les formes de répressions subies par les Juifs de ce ghetto ?
- 4 - Que sait Rutka à propos du camp d'Auschwitz ?